

**CONSEIL DE QUARTIER Ouest des pentes**  
**Compte rendu de la réunion du Jeudi 3 décembre 2020**  
**à 19h00 en visio conférence**

**Version 4**

**Présent(e)s** : Didier Labbe, Dominique Dalin, Christine Leprince, Laure Caquot, Xavier Dehestru, Annick Gotteland, Guillaume Pottier, Claire Devilliers, Andre Banzet, Anne-Marie Neulat

Jean-Christian Morin Adjoint au maire du 1° « Ville apaisée » (Mobilité-tranquillité-sécurité-propreté-Décentralisation) - Laurence Hugues (1ere adjointe au maire du 1°)

**Présidence du Conseil de Quartier** : Dominique Dalin & Didier Labbe

**Secrétaire** : Anne-Marie Neulat

**Elu référent** : Benoît SCIBERRAS

**Réunion mensuelle** : le 1er jeudi du mois à 19h (lieu à préciser à chaque réunion)

**Rappel de l'ordre du jour :**

1- Fonctionnement des conseils de quartier : (30 minutes)

Initiative des conseils de quartier pour la démocratie locale

Renouvellement des conseils de quartier

Avenir du conseil territorial (CICA)

2- Appels à projet à l'initiative des conseils de quartier (APICQ) (30 minutes)

Validation du dispositif et du projet

Désignation et missions de l'équipe projet.

Contacts avec les services de la ville pour un accompagnement

Contacts avec l'association « pentes vertes »

Contacts avec l'association « nettoignons Lyon »

3- Questions diverses : (30 minutes)

**Dominique DALIN et Didier LABBE**

(\*) : CDQ= Conseil De Quartier

## 1. Courrier du CDQ à la Mairie sur la démocratie participative :

**Objectif :** Rappel de la démarche du conseil de quartier pour la construction d'un dialogue participatif entre élus et habitants : Comprendre quel est le rôle du CDQ et comment ce dernier sera associé aux décisions locales.

**Réponse Laurence Hugues :** Le courrier a bien été reçu, et communiqué également à Chloé Vidal, en charge de la démocratie participative à la mairie de Lyon. Pas de réponse formelle à ce jour, mais la volonté est de favoriser et développer le dialogue entre les élus et les différents CDQ.

- Un nouveau règlement intérieur d'arrondissement est d'ores et déjà en cours d'écriture. Il est prévu que chaque CDQ puisse poser des questions à chaque réunion du conseil d'arrondissement du 1er selon les conditions suivantes : une question par CDQ transmise au plus tard 15 jours ouvrés avant la date de réunion. Ce dispositif sera activé pour la prochaine réunion. De même, la charte d'arrondissement sera réécrite par la mairie en lien avec les conseils de quartier : réponse début 2021.
- Une réunion de tous les CDQ avec Chloé Vidal est envisageable, mais le format est à voir avec elle compte tenu du nombre de CDQ sur les 9 arrondissements de Lyon.
- Une nouvelle campagne de renouvellement des CDQ va débiter courant décembre pour les 36 conseils de quartier de la Ville de Lyon, conçus comme des espaces d'échanges et de rencontres. La mairie du 1er est d'accord pour accompagner les projets de convivialité à l'initiative des CDQ.

Exemple : des lumignons sont remis avec des flyers permettant l'inscription au CDQ pour distribution aux habitants du quartier avant le 8 décembre à l'initiative de la Mairie.

- Evocation par les membres du CDQ de la possibilité de faire des réunions publiques régulières avec les habitants. Laurence Hugues rappelle que ce point est mentionné dans la Charte des CDQ avec une volonté d'élargissement et de participation.
- Les membres insistent sur la nécessité de co-construire un mode de participation qui intègre des moyens de communication, un lieu pour rencontrer les habitants et connaître la procédure qui permettra aux CDQ de participer aux projets. Sur ce dernier point, L. Hugues répond qu'il est difficile de définir une méthode unique et que ce sera au cas par cas selon le type de projet.
- La question des budgets participatifs est abordée. L.Hugues répond que cela est prévu mais que compte tenu du délai de mise en œuvre au regard de la construction des budgets, ils seront envisagés pour 2022.
- Avenir du conseil territorial (ou CICA prévu par la loi) : L'initiative du 1° arrondissement du conseil territorial est conservée en l'élargissant. L. Hugues en profite pour confirmer la relance du conseil d'arrondissement des enfants, du conseil des aînés et du comité consultatif du patrimoine.

## 2. Projets de végétalisation

(Demandes du conseil de quartier adressées à Laurence Hugues et Elsa Laubez sur les projets de la ville en terme d'espace verts et sur le travail à mener avec les services techniques autour de la veille sur les jardins existants.)

- Les discussions budgétaires sont en cours par rapport au programme présenté par la nouvelle municipalité
- Les actions en cours citées par Laurence Hugues :
  - Mise en place de MIF (micro implantations florales) place Colbert
  - Verger municipal rue Bodin
  - Actions du groupe « des espèces par parmi'Lyons »
  - Jardins partagés clos St Benoit
  - Il pourra y avoir d'autres vergers dans le 1<sup>o</sup> (Fort St Jean, Pl Rouville ...)
- Pour les autres gros projets, par exemple : le Jardin des Chartreux, la Friche du Bon Pasteur : le CDQ sera associé aux réflexions. Un Chef de projet sera nommé prochainement pour la Friche du Bon Pasteur
- Question du CDQ sur l'évacuation du campement du jardin des Chartreux, sans information du CDQ. Réponse de JC MORIN : ce campement existe depuis plus de 10 ans, et des concertations ont été menées avec les associations, les services de la ville, avec une volonté : trouver un logement aux personnes et une solution pérenne. La décision d'évacuation a été prise mardi 1<sup>er</sup> décembre, pour une action le vendredi 4 décembre. D'où le manque de temps pour une possible concertation. La suite donnera lieu à une réflexion commune lors d'une réunion prévue le 11 janvier 2021.
- Elsa Laubez, (Lyon Nature - Pôle Développement Durable- Direction des Espaces Verts Ville de Lyon) est volontaire pour travailler ensemble sur le sujet de végétalisation des pentes (voir APICQ).  
Elle communique la carte interactive de tous les projets jardins de rue de la Ville de Lyon, petits espaces de végétalisation gérés par les habitants, et à consulter la page [lyon.fr](http://lyon.fr) qui décrit les projets jardins de rue et la démarche. Il est possible de consulter de nombreux documents à télécharger :  
[Accueil - Portail Nature \(lyon.fr\)](#)  
[Les jardins de rue | Ville de Lyon](#)  
[\(Cartographie Jardin collectif et Jardin de rue - \(openstreetmap.fr\)](#)
- Jardin de rue stade Genety : L. Hugues évoque une initiative lancée par 2 personnes qui souhaitent créer un potager de rue le long du gymnase Genety et éventuellement aussi rue Maisiat quand le chantier de l'immeuble en construction aura disparu. D. Labbe indique que ces personnes seront contactées.
- Laurence Hugues fait également appel au CDQ pour la création d'un conseil consultatif « COVID ». La réponse à la manifestation d'intérêt doit être faite le 8 décembre. 180 personnes qui participeront à la prise de mesures, en lien avec la cellule de crise hebdomadaire, qui doit envisager les modalités de sortie de crise, et préparer les changements nécessaires pour vivre dans la durée avec le CODID. (Cf ANNEXE)

### 3. Projet APICQ du Conseil de Quartier des pentes Ouest

Ce projet APICQ a été travaillé durant le mois de confinement de novembre, avec le CDQ, soit en réunions visio, soit sous forme de « diagnostique en marchant ». L'idée retenue est un projet mixant les 2 axes : Utiliser la végétalisation comme point d'animation du quartier.

- Recenser et veiller sur les espaces verts existants
  - Créer de nouveaux points de végétalisation
  - Créer une animation et une implication des habitants, en laissant un guide pratique et des adresses pour créer soi-même un espace de végétalisation sous différentes formes. Ce projet doit impliquer des associations (ex : nettoyens Lyon, les pentes vertes...), différentes classes d'âges, des lycéens, les Subsistances ...
- Le budget pour un dossier APICQ est de 5K€ et le dossier doit être remis le 5 janvier à la mairie
- Equipe projet de volontaires, en coordination avec Didier Labbe et Dominique Dalin : Laure Caquot, Christine Leprince, Anne-Marie Neulat. Une première visio est prévue avec le groupe projet pour travailler ensemble.

### 4. Questions diverses

**Quai St Vincent** : la circulation devient très gênante pour les habitants en raison de son intensité et de la vitesse excessive, des nombreuses livraisons à domicile, sans ralentisseur ou contrôle de vitesse.

Réponse JC MORIN : ce point peut faire l'objet d'une question envoyée par le Conseil de Quartier

**Rue des Capucins** : ce point soulevé lors de la dernière réunion de quartier est en cours, des rendez-vous vont être fixés avec les différents partenaires. La répression n'est pas la seule solution, car beaucoup de plaintes sont faites sur les scooters, et ce point est plus difficile à traiter.

-----

ANNEXE :

**De:** BORNET Marie-Laure <[marie-laure.bornet@mairie-lyon.fr](mailto:marie-laure.bornet@mairie-lyon.fr)>

**Objet:** Appel à manifestation d'intérêt - Instances de démocratie de proximité

**Date:** 4 décembre 2020 à 10:25:48 UTC+1

Bonjour,

Je vous laisse prendre connaissance du message ci-dessous de l'Adjointe au Maire de Lyon déléguée à la Démocratie Participative.

-----  
Bonjour à toutes et tous,

Comme vous le savez sans doute déjà, la Ville de Lyon constitue un **Conseil consultatif lyonnais Covid** lié à la crise sanitaire.

Les enjeux de cette instance sont d'ouvrir le dialogue avec les Lyonnais.e.s autour des mesures prises, en lien avec la cellule de crise hebdomadaire, d'envisager les modalités de sortie de crise, et de préparer les changements nécessaires pour vivre, dans la durée, avec la COVID 19 en tirant les leçons de la période que nous traversons.

Le Conseil sera composé de :

- De 180 habitant.e.s : ce panel est en cours de constitution via une enquête en face à face puis par « panelisation » (respect de la parité femme / homme, représentation proportionnelle de chaque arrondissement, de celle des jeunes (18-25 ans) et des personnes habitant dans les quartiers politique de la ville)
- De 120 représentants d'acteurs locaux (répartis autour de 12 thématiques).

Le travail au long court que nous menons avec vous, acteurs impliqués, est à valoriser dans cette démarche. Aussi, pour constituer ce collège de représentants d'acteurs locaux, nous vous proposons de répondre à notre appel à manifestation d'intérêt sur la base duquel nous procéderons à un tirage au sort. **L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert jusqu'au mardi 08 décembre** au soir.

Vous pouvez participer de deux manières à la fois :

- via une enquête en ligne mensuelle entre janvier et mai 2021 (180 personnes représentant les habitants + **120 représentants les acteurs locaux**) - 5 enquêtes en ligne d'environ 5 à 10 questions.
- via un atelier en présentiel le samedi matin de 9h30 à 12h entre décembre 2020 et mai 2021 (18 personnes représentant la société civile + 12 représentants les acteurs locaux). **Le premier atelier aura lieu le 12 décembre.**

Nous sommes ravis de cette initiative qui permettra d'engager un échange de fond sur la crise et ses enseignements pour la ville de demain – nous comptons sur votre participation.

Nous tenant à votre disposition pour toute information complémentaire.